Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 69 (1972)
Heft: 6

Rubrik: La vie de nos sections

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LA VIE DE NOS SECTIONS

Nécrologie

† MARTIN MOIX

Il n'y a pas si longtemps, la presse romande dédiait quelques lignes en l'honneur du centenaire de La Luette, dans le Val d'Hérens, M. Martin Moix.

Les membres de sa famille, la commune de Saint-Martin tout entière s'apprêtaient à le fêter dignement lorsque cet honorable vieillard décéda des suites d'un accident. Il lui manquait à peine un mois et demi pour avoir cent ans.

M. Moix était passionné de tous les problèmes concernant son Val d'Hérens, de ceux intéressant plus particulièrement sa grande commune de Saint-Martin. Très près de la nature, il était doué d'un sens très aigu de l'observation. Sa vitalité était exceptionnelle. Ses 90 ans avaient déjà sonné depuis belle lurette qu'on le voyait encore faucher, monter à l'alpage, prendre part aux discussions politiques, etc.

Il était le père de notre ami Sylvestre, inspecteur des ruchers et conseiller apicole du Val d'Hérens, propriétaire du célèbre et important rucher de Vex qui fait l'admiration de tous.

Que les membres de la famille du défunt trouvent ici l'expression de notre sincère sympathie.

A. R.

† RAYMOND BROSSARD

La section des Franches-Montagnes vient de perdre un membre fidèle en la personne de Raymond Brossard, décédé subitement à l'âge de 67 ans. Vétéran depuis quelques années, on le voyait très souvent aux réunions de la société d'apiculture.

Né à Les Pommerats, le défunt y passa toute sa vie comme horloger et chaque jour il faisait le déplacement au chef-lieu du district où il travaillait. Ce lundi 10 avril, se sentant un peu fatigué, il avait décidé de ne se rendre à son travail que l'après-midi. Quelques instants plus tard il n'était plus.

Une foule de parents et d'amis se pressaient dans la petite église pour lui rendre un dernier hommage. Ceux-ci et particulièrement les apiculteurs garderont de lui un souvenir ému.

Que ses parents reçoivent l'expression de notre sincère sympathie.

Communiqué

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE MOUDON ET ENVIRONS

Contrôle du miel 1972

Nos membres sont priés de prendre note que le contrôle du miel se fera comme de coutume et que les inscriptions sont à adresser

aux contrôleurs respectifs jusqu'au 15 juin 1972 pour le premier contrôle et jusqu'au 30 juillet 1972 pour le deuxième.

Le comité.

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE L'ORBE

Voici le programme de notre activité 1972.
Elevages chez M. A. Bésuchet, à Agiez.
Samedis 20 mai, 3 juin, 17 juin, 13 h. 30.
Introductions des cupules : 29 mai, 12 juin, 2 6juin, à 19 h.
Départ pour l'Hongrin : 3 juin et 17 juin, à 16 h.
Dimanche 2 juillet 1972, journée des éleveurs romands à l'Hongrin et montée des ruchettes.

Après chaque élevage, nous donnerons des conseils pour débutants sur formation des nuclei, introduction de reines, conseils de saison.

SECTION « JURA NORD »

Station de fécondation

Nous informons les apiculteurs que la station de fécondation de « Les Melnats », commune de Bassecourt, est ouverte. La ruche à mâles a été mise à disposition par M. Ch. Liechti, de Bassecourt. Il s'agit d'une colonie sélectionnée.

Les apiculteurs-éleveurs désirant profiter de cette station devront se conformer aux prescriptions du règlement établi à cet effet et qu'ils sont priés de se procurer auprès du responsable de la station, M. Charles Allimann, 2863 Undervelier, tél. (066) 56 61 43, qui est également à leur disposition pour de plus amples renseignements.

Delémont, le 11 mai 1972.

La commission d'élevage.

EXCURSION ET DÉMONSTRATION SUR LES MIELLATS DE FORÊT

En 1970 une grande partie du pays a pu profiter d'une bonne récolte de miel de forêt ; en 1971, cette miellée était beaucoup moins générale mais quelques régions ont eu la chance d'en jouir à nouveau. Qu'en sera-t-il cette année ? Certains observateurs considèrent que les conditions atmosphériques idéales de l'automne passé en permettant la ponte de nombreux œufs de Buchneria sont d'un excellent présage. Il est encore trop tôt maintenant pour se prononcer mais le samedi 1er juillet tous les apiculteurs romands qui s'intéressent à ce problème auront l'occasion d'en discuter lors

de l'excursion en forêt qui les réunit traditionnellement chaque année à pareille époque.

Pour une fois nous allons changer de paysage et visiter les forêts de sapins de la région Monthey-Val d'Illiez. Tous ceux qui s'intéressent à cette réunion s'inscriront par une simple carte postale ou un coup de téléphone à la section apicole.

Stat. féd. de rech. lait.,
section apicole,
3097 Liebefeld-Bern.

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE LAUSANNE

Contrôle du miel

Les membres désirant faire contrôler leur miel doivent l'annoncer au préposé dès le 1er juin, afin qu'il puisse opérer le prélèvement à leur domicile.

Le contrôleur : *Ch. Trolliet*,
route de Berne 91, Lausanne.
Tél. 32 38 15.

RAPPEL DU CONTROLE DU MIEL

Important: Chaque jury de section doit remplacer correctement son mandat en spécifiant sur les feuilles du contrôle la provenance exacte des différents miels (colza, sapin, fleurs, etc.). En l'absence de cette nomenclature, la carte de contrôle sera refusée.

Le préposé: O. Schmid

Convocation

SOCIÉTÉ GENEVOISE D'APICULTURE

Réunion mensuelle, le **lundi 12 juin 1972, à 20 h. 30, au local, Café de la Grappe Genevoise**, rue de Cornavin 4. Sujet : « Voyage en Israël », avec projections, par M. Christinet. *Le comité.*

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DES MONTAGNES NEUCHÂTELOISES

Nous rappelons à nos membres la visite du rucher de M. Roger Delabaye. Rendez-vous le **dimanche 11 juin, à 14 h., au Restaurant des Endroits.** Sujet : contrôle du couvain et des hausses.

Le comité.

Compte rendu

ASSEMBLÉE DE LA SECTION DU DISTRICT DE MARTIGNY

Elle a eu lieu le dimanche 23 avril 1972 dans le joli et prospère bourg de Fully. Excellemment préparée par notre ami Antoine Cajeux elle a été fréquentée par 55 apiculteurs, parmi lesquels de nombreuses dames.

Le président de la commune nous honorait de sa présence et en nous présentant les salutations de l'autorité il fit un court historique de l'abeille, de son exploitation et de l'excellence de ses produits. Quoique profane en la matière il nous démontra sa parfaite connaissance de notre amie commune. Il nous engagea à persévérer dans notre passion car nous sommes les artisans de la prospérité du verger valaisan. L'assemblée accueillit par des applaudissements cette profession de foi.

C'est avec émotion que l'assemblée apprit le décès tragique du président de la section de Saint-Maurice, notre ami Marcel Décaillet. Elle lui rendit un ultime hommage ainsi qu'à nos cinq disparus au cours de l'année en observant un instant de recueillement. La présence de nos collègues André Jacquier, membre du comité de la Fédération valaisanne, d'Amédée Richard, commissaire cantonal et de Joseph Jacquemoud, chef moniteur d'élevage, fut très appréciée et saluée par notre président.

La situation financière de la section est bonne. La caisse boucle par un léger bénéfice de Fr. 211.15 et sa fortune est de Fr. 3411.65. Le rapport des vérificateurs relève la bonne gestion de notre nouveau caissier, Rodolphe Biselx. Les membres présents approuvent unanimement leurs conclusions.

Le rapport du président est toujours écouté avec intérêt car il relate fidèlement l'activité apicole de notre région. Le tour d'horizon présenté était complet et chaque apiculteur a pu faire son profit ou son mea culpa à son audition.

L'élection statutaire du comité n'a provoqué aucun remous, les membres actuels étant reconduits pour les deux prochaines années. M. Antoine Cajeux, de Fully, remplace notre ami Fornage, tragiquement décédé, au poste de vérificateur.

Trois nouveaux membres viennent prendre la place de ceux qui, hélas, nous ont quittés pour l'éternité. Il y a cependant encore trop de « sauvages » (44 pour la Fédération) qui restent à l'écart de l'organisation malgré les avantages nombreux qu'elle offre. Tous les apiculteurs organisés sont invités à user de leur amitié pour les amener à nous.

La promenade annuelle aura lieu à la station de fécondation de Bonatchiese. Notre collègue Jacquemoud accepte avec plaisir de nous piloter.

Le président a l'agréable mission d'honorer trois jubilaires soit : M. Adolphe Mottiez, pour 40 années de fidélité, et MM. Alexis Carron et Henri Oreiller, pour 25 années de sociétariat. Il les félicite chaudement et les cite en exemple.

Il y eut quelques interventions dans les divers et à la fin de cet après-midi enrichissant le président pouvait clore la partie administrative en cédant la parole au secrétaire pour la relation de ses impressions du congrès Apimondia à Moscou. L'attention des auditeurs ayant été soutenue durant trois bonnes heures et tant les participants que l'orateur ayant le gosier sec, il se borna à citer quelques péripéties et renonça à la projection des diapositives avec l'approbation de toute l'assemblée.

Le secrétaire.

ASSEMBLÉE DE LA SECTION « JURA-NORD » D'APICULTURE

L'assemblée de printemps des apiculteurs de la section « Jura-Nord » a eu lieu dimanche 16 avril au Restaurant Central, à Delémont. Malgré un temps gris et froid, une cinquantaine de membres avaient répondu à la convocation du comité.

M. Joseph Voyame, de Courfaivre, président de la société, ouvrit cette assemblée en saluant la belle participation parmi laquelle on notait également quelques dames. Le procès-verbal de la dernière assemblée, lu par le secrétaire, ne

donna lieu à aucune observation. Le président donna ensuite connaissance du rapport d'activité de la section pendant l'année écoulée. Le mauvais temps n'a pas été favorable aux apiculteurs de notre région alors que dans certaines régions de la Romandie il y a eu abondance. La récolte a donc été nulle pour les Jurassiens, ce qui a permis d'écouler quelques stocks restants de l'année précédente. L'effectif de la section, au 1er janvier 1972, était de 195 membres. Trois apiculteurs méritants et fidèles sont décédés durant l'année passée : MM. Joseph Villemin, de Saulcy, qui avait plus de cinquante années d'activité au sein de la section, Félicien Beuchat, de Soulce, ancien membre du comité, et Otto Habegger, de Bassecourt. L'assemblée se leva pour honorer la mémoire de ces disparus.

Les comptes qui bouclent par un bénéfice de... Fr. 5.20 ont été acceptés et décharge a été donnée au caissier. L'ordre du jour prévoyait l'activité de la société en 1972. Ce printemps, un achat collectif de sucre pour les membres a déjà eu lieu, achat qui remplace l'action entreprise ces dernières années au cours de l'été. Une nouvelle commande de boîtes à miel sera faite si la demande est assez conséquente. L'activité de la section sera surtout portée sur la création d'une station de fécondation de reines. La commission chargée d'étudier ce problème s'est prononcée définitivement pour un emplacement situé sur la montagne du Jolimont, au sud de Glovelier. Le président, M. Voyame, rompit une lance en faveur de l'usage de cette station car il est nécessaire, dans l'intérêt d'une apiculture rentable, d'améliorer la race d'abeille par une sélection intensive. Les démarches auprès de la commune propriétaire, en l'occurrence la Bourgeoisie de Bassecourt, ayant abouti favorablement, la commission d'élevage fera transporter prochainement sur place une ruche à mâles. Quant à la cotisation annuelle, elle a été portée de Fr. 13.50 à Fr. à 14.50, soit une augmentation de un franc.

Chaque année un hommage est rendu aux apiculteurs qui comptent 40 et 25 années de sociétariat. C'est le vice-président, M. Maurice Rottet, de Corban, qui s'adressa en termes élogieux à ces vaillants défenseurs de l'apiculture. Après ses paroles aimables il remit à chacun le cadeau offert par la Société romande d'apiculture soit pour 40 années à MM. Robert Zuber, Courroux, Arthur Egger, Courrendlin, Ernest Geiser, Les Lavoirs-sur-Séprais ; pour 25 années à MM. Robert Gogniat, Lajoux, Edouard Rossé, Séprais.

Pour meubler cette assemblée, le comité avait fait appel à un conférencier qui pour une fois ne traita pas d'un sujet apicole mais qui cependant était proche de la nature. C'est M. Vincent Airoldi, de Delémont, garde-chasse, qui entretint son auditoire sur la faune de la nature. A l'aide de diapositives, il démontra l'utilité des oiseaux dans la nature et en particulier ceux qui sont protégés, afin d'enrayer la disparition de certaines espèces. En fidèle gardien, M. Vincent Airoldi présenta également quelques clichés en couleurs sur les habitants de nos forêts, les rôles qu'ils peuvent jouer et les moyens qu'il faut prendre pour les protéger. Durant près d'une heure le conférencier tint en haleine son auditoire qui lui témoigna sa vive gratitude par des applaudissements nourris.

C'est par quelques paroles de remerciements que le président leva cette enrichissante assemblée.

F. L.

A vendre reines caucasiennes 1972, de choix, sélectionnées, issues de souches 100 % pures, importation de Russie, livrables dès la fin mai.
Prix : Fr. 25.— pièce, laissez-passer, cage et port compris.

S'adresser : Praz Robert, av. Troillet 146, 1950 Sion. Tél. (027) 2 48 19.